



**GENERAL FISHERIES COMMISSION
FOR THE MEDITERRANEAN
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES
POUR LA MÉDITERRANÉE**



Comité d'application (COC)

Réunion intersession du Comité d'application

Siège FAO, 28–29 janvier 2014

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET CALENDRIER PROVISOIRES

MARDI 28 JANVIER 2014

Matin, 09:30–12:30 heures

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Président du COC et le Secrétariat GFCM, au nom du Président de la CGPM, procéderont à l'ouverture de la réunion et en rappelleront les objectifs. Les participants se présenteront et les rapporteurs seront nommés parmi les délégués présents au besoin. L'ordre du jour sera examiné et adopté (avec ou sans amendements).

2. Examen des réponses aux demandes d'éclaircissements envoyées par le Secrétariat aux Membres de la CGPM

Le Secrétariat de la CGPM effectuera une présentation sur le processus d'éclaircissement relatif à la mise en œuvre des recommandations applicables, sur la base des dispositions de la «Recommandation CGPM/34/2010/3 concernant l'identification de la non-conformité», ainsi que sur les résultats de la 7^{ème} session du COC et de la 37^{ème} session de la CGPM (Split, Croatie, mai 2013). Les réponses de chaque Membre de la CGPM aux demandes d'éclaircissements du Secrétariat seront passées en revue par la COC (pays par pays). Les représentants des Membres sont invités à fournir si nécessaire des informations supplémentaires et à examiner les aspects et problèmes spécifiques relatifs à la mise en œuvre des recommandations pertinentes de la CGPM.

DÉJEUNER

Après-midi, 14:00–17:00 heures

2. Examen des réponses aux demandes d'éclaircissement envoyées par le Secrétariat aux Membres de la CGPM (suite)

3. Discussion sur les éventuels cas de non-conformité des Membres de la CGPM et ligne d'action future

Compte tenu des résultats des discussions au point 2 de l'ordre du jour, le COC examinera les éventuels cas de non-conformité ainsi que la ligne d'action future à adopter, notamment les lettres d'identification.

MERCREDI 29 JANVIER 2014*Matin, 09:30–12:30 heures***4. Examen des informations disponibles concernant la conformité aux recommandations de la CGPM par les non-Membres**

Le Secrétariat de la CGPM présentera les informations disponibles sur les activités de pêche présumées des non-Membres en mer Noire et en Méditerranée.

5. Discussion sur les éventuels cas de non-conformité des non-Membres et ligne d'action future

Compte tenu des résultats des discussions au point 4 de l'ordre du jour, le COC examinera les éventuels cas de non-conformité ainsi que la ligne d'action future à adopter, notamment les lettres d'identification.

DÉJEUNER*Après-midi, 14:00–17:00 heures***6. Propositions pour une éventuelle révision du texte de la Recommandation CGPM/34/2010/3 concernant l'identification de la non-conformité**

Suivant la décision prise par le COC à sa 7^{ème} session concernant le processus d'éclaircissement relatif à la mise en œuvre des recommandations de la CGPM applicables, les éventuels amendements au libellé de la Recommandation CGPM/34/2010/3 concernant l'identification de la non-conformité seront examinés.

7. Questions diverses

D'autres questions seront examinées, le cas échéant.

8. Conclusions et recommandations du COC

Les résultats de la réunion seront résumés sous forme de conclusions et de recommandations qui seront présentées à la 8^{ème} session du COC (siège de la FAO, Rome, mai 2014).

9. Clôture de la réunion intersession du COC

Le Président du COC et le Secrétariat GFCM, au nom du Président de la CGPM, procéderont à la clôture de la réunion après l'adoption des conclusions et recommandations visées au point 8 de l'ordre du jour.

La pause-café sera servie approximativement au milieu de la matinée et de l'après-midi.